

## **Atelier de réflexion sur les modalités d'implémentation de la décision ministérielle relative à la gratuité des soins sur le VIH/SIDA, Douala 6-7 juin 2019**

### **Introduction**

Du 6 au 7 juin 2019, s'est tenu à Douala un atelier pour planifier les actions à mettre en place afin de rendre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2020 la gratuité des services liés aux VIH. Cet atelier a vu la participation de plus de 80 personnes provenant du Ministère de la Santé Publique, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, des personnes vivant avec le VIH, des chercheurs, etc. L'objectif général de l'atelier était de favoriser le démarrage efficace de la mise en application de la décision ministérielle. Quatre objectifs spécifiques avaient été décidés: 1 ) examiner les contextes, les expériences et les opportunités liées à la suppression du paiement pour les tests et la prise en charge liés au VIH; 2) mettre en exergue les défis et prendre des mesures d'anticipation pour faciliter la mise en application de ladite décision; 3) proposer des solutions opérationnelles efficaces pour la mise en application de la décision; et 4) élaborer une feuille de route avec des besoins en appuis techniques pour la mise en application de la décision au 1er janvier 2020.

### **Déroulement**

L'atelier s'est déroulé dans une ambiance de travail très studieuse, avec une participation active et constructive de toutes les personnes dans le but collectif que cette décision historique et salubre soit efficace pour les personnes vivant avec le VIH au Cameroun.

### **Constats**

Durant la première journée de travail, des présentations en séance plénière et des discussions collectives ont permis de faire les constats suivants:

- Il existe un engagement politique fort pour la couverture santé universelle (CSU)
- La gratuité des services liés au VIH est un premier pas vers la CSU; les apprentissages de sa mise en œuvre serviront à son extension pour d'autres services et populations
- Il y a beaucoup à gagner politiquement et socialement à réussir l'application de cette mesure
- L'État doit confirmer son engagement politique (re-affirmé devant l'Union Africaine en février 2019) par un engagement financier en augmentant la part de son budget consacré à la santé car les gains d'efficience seuls ne suffiront pas pour financer cette nouvelle mesure
- Les besoins en financement de cette nouvelle mesure doivent encore être précisés
- Cet engagement politique continu pourra se concrétiser par la mise en place d'un comité de pilotage au plus haut niveau
- Les partenaires techniques et financiers sont tous engagés à soutenir la préparation et la mise en œuvre de cette décision qui démontre un important leadership national

- Il est indispensable que l'unité de coordination et de gestion soit renforcée en moyens humains et matériels et accompagnée pour réussir
- Il reste encore beaucoup de travail pour être prêt pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 mais les expertises et la motivation collective sont très présentes

### Feuille de route

Les travaux de groupes ont porté sur quatre thèmes : financement, offre de soins, demande de soins et gouvernance. Les équipes devaient analyser le contexte national et proposer la liste des activités essentielles à réaliser pour assurer l'opérationnalisation de la gratuité des services liés aux VIH au 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'ensemble des détails de ces activités, de leurs échéances, des services concernés et des sources potentielles de financement sont disponibles. Le tableau suivant est une synthèse des activités les plus importantes à organiser.

ACTIVITES	ECHÉANCES	PARTENAIRES	REMARQUE
Estimer les besoins en financement pour compenser les revenus des paiements supprimés	21 juin	CNLS, DLMEP, DRFP, DEP, CSU, MINFI, INS, Positive G. et PTF	Sous-estimation des besoins de financement avec les données du CNLS
Recruter et financer cinq assistants techniques (économistes de la santé, coordination et gouvernance, administration)	Fin juin	PTF, DCOOP, CNLS,	Équipe d'internationaux et de nationaux
Suivre l'application de l'arrêt des paiements informels	Juin	DCOOP, CNLS, IG	Actions à entreprendre en cas de non suivi des directives
Mettre en place le comité de pilotage multisectoriel	Juin	DAJC/MINSANTE	Intégré au comité CSU
Renforcer les capacités de l'unité de coordination et de gestion	Juillet	DCOOP, CNLS, PTF	Capacité de gestion, personnel supplémentaire et dédié, etc.
Analyser puis définir les options des mécanismes de remboursement et de circuit budgétaire	Août	DCOOP, PTF, CNLS	Capitaliser sur toutes les expériences nationales
Préparer le dossier pour le Parlement (financement, textes juridiques et réglementaires, etc.)	Août	DCOOP, CNLS	Vérifier en amont la forme et le fond
Organiser une Table Ronde avec les PTF sur les options de financement et les circuit budgétaire	Septembre	DCOOP, DRFP	Offrir des options et des scénarii différents
Finaliser le contenu du paquet de soins pris en charge par la gratuité	Septembre	CNLS	Soins de santé maternelle (faible taux de dépistage pour les femmes ne connaissant pas leur statut et PTME)
S'assurer de la disponibilité des intrants, des systèmes	Septembre	MINSANTE	Analyse préalable nécessaire des besoins et de la situation actuelle

d'approvisionnements et des ressources humaines			
Plan de renforcement des capacités communautaires (OSC, association, etc.) pour agir sur les autres barrières à l'accès	Septembre	CNLS, DEP, CSU, INS, Positive G. et PTF	Formation, distribution d'intrants, motivation et paiement, appui psychosociale, redevabilité, etc.
Définir un plan de communication pour toutes les parties prenantes	Octobre	CNLS, DEP, CSU, INS, Positive G. et PTF	Population, médias, professionnels de santé à tous les niveaux et de tous les secteurs
Développer un plan de Sivi et Évaluation et réaliser une étude de base pour l'évaluation d'impact	Novembre	DCOOP, CNLS, ANRS	Évaluation des processus, de l'efficacité, de la qualité des soins, de la satisfaction des usagers et des professionnels de la santé
Rédiger les documents normatifs	Octobre	DAJC/MINSANTE	Les adapter par la suite en fonction des décisions du Parlement